Blue AcademIA
Blue AcademIA est une marque de BlueMarketing
contact@blueacademia.fr
www.blueacademia.fr

Programme de formation : IA pour la rédaction et la veille en cabinet - professions du chiffre et du droit

L'intelligence artificielle peut faciliter la rédaction, la recherche d'informations et la veille professionnelle dans les cabinets comptables et juridiques, à condition d'en maîtriser les risques.

Cette formation accompagne les experts-comptables, avocats et collaborateurs dans une utilisation efficace et sécurisée de l'IA. Les participants apprennent à rédiger des documents professionnels, produire des synthèses, organiser une veille réglementaire et exploiter des sources documentaires, tout en respectant le secret professionnel et le RGPD.

Les ateliers permettent de construire des modèles de prompts, une méthode de veille et une première charte d'usage adaptée au cabinet.

Durée : 7.00 heures ou 1.00 jour(s) si formation en présentiel.

Lieu : À distance ou en présentiel

Profils des stagiaires

- Experts-comptables
- Avocats
- Collaborateurs de cabinets

Prérequis

- Ordinateur
- pratique bureautique courante
- Aucune connaissance IA requise

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le cadre d'usage de l'IA compatible avec le secret professionnel et le RGPD
- Rédiger plus efficacement courriers, notes et synthèses avec l'IA
- Structurer une veille réglementaire et sectorielle assistée par IA
- Formaliser une charte d'usage de l'IA pour le cabinet

Contenu de la formation

- Enjeux et cadre : confidentialité d'abord
 - Secret professionnel, RGPD, AI Act : ce que cela implique concrètement
 - Anonymisation des données avant tout usage d'un outil IA

- Choisir ses outils : paramètres de confidentialité, offres professionnelles
- Rédaction assistée
 - Courriers, notes de synthèse, comptes rendus : méthodes et prompts
 - Reformulation, vulgarisation pour les clients, contrôle qualité
 - Atelier sur des documents types (anonymisés) du cabinet
- Veille et analyse documentaire
 - Organiser une veille réglementaire assistée (sources, synthèses, alertes)
 - Exploiter un corpus documentaire avec NotebookLM
 - Limites : vérification systématique des sources, risque d'hallucination
- Charte d'usage et plan d'action
 - Rédiger la charte d'usage IA du cabinet (données, outils, validation)
 - Plan de déploiement progressif auprès des équipes

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formatrice certifiée en intelligence artificielle générative responsable (RS6776), Coralie Huger accompagne les professionnels dans l'adoption d'outils IA adaptés à leurs activités. Ayant notamment travaillé avec des cabinets d'expertise comptable, elle privilégie une approche rigoureuse de la rédaction et de la veille, attentive à la confidentialité, à la fiabilité des informations et aux obligations réglementaires.

Moyens pédagogiques et techniques

- Supports pédagogiques et fiches pratiques remis à l'issue de la formation
- Charte d'usage IA du cabinet (trame complétée en séance)
- Bibliothèque de prompts « cabinet » (courriers, synthèses, veille)
- Process de veille documenté
- Fiche réflexe confidentialité et vérification

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire de positionnement en amont de la formation
- Évaluations formatives tout au long de la journée (ateliers, quiz, productions)
- Évaluation des acquis en fin de formation (quiz + mise en situation)
- Questionnaire de satisfaction à chaud, puis évaluation à froid (J+30 à J+90)
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs atteints

Tarif de la formation

À partir de 2200.00 €HT
TVA non applicable, art. 261-4-4 du CGI